

## Matinée d'actualité sur les changements d'usage

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné

---

Notaires et collaborateurs et assistants expérimentés.

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Apprécier l'usage de référence d'un local au regard de l'article L. 631-7 du CCH,
- Distinguer la notion de changement d'usage de la notion de changement de destination,
- Identifier les règles de fond et de forme,
- Connaître les règles relatives aux sanctions, prescriptions, régularisation et à la responsabilité du notaire,
- Déceler les éventuelles infractions à ces règles dans un dossier et résoudre les difficultés.

### Contenu

---

#### Champ d'application

- Champ d'application territorial
- Champ d'application matériel

#### Procédure

- Procédure normale
- Procédure d'affectation temporaire

#### Nature de l'autorisation

- Autorisations postérieures à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 8 juin 2005
- Autorisations antérieures à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 8 juin 2005

## Sanctions

- Délai de mise en œuvre des sanctions
- Validation européenne des sanctions
- Nomenclature des sanctions

## Problème particulier des meublés de tourisme

- Champ d'application de la réglementation
- Possibilité d'un changement temporaire d'usage en meublé de tourisme
- Application de la réglementation du code de tourisme

Proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif, adoptée par l'Assemblée Nationale en première lecture (PP LE MEUR)

## Prérequis

---

Pas de prérequis exigés.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ; un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation